

Termes de Références – Cartographie des ressources financières du PDSS et du Cadre d’Investissement (CI) SRMNIA-N, Madagascar

Consultant(e) national(e)

1. Contexte

Le Mécanisme de financement mondial (Global Financing Facility-GFF) a été lancé lors de la conférence sur le financement du développement à Addis-Abeba en juillet 2015 par le Secrétaire général des Nations Unies et le Président du Groupe de la Banque mondiale en réponse aux progrès insuffisants en matière de santé maternelle et infantile et l’insuffisance de financement dans ce domaine (besoin de 33 milliards de dollars EU en 2015). Le GFF vise à contribuer à combler cet écart d’ici 2030 en mobilisant des ressources supplémentaires provenant de sources publiques et privées, nationales et internationales, et en utilisant plus efficacement les ressources existantes pour atteindre la Couverture Sanitaire Universelle.

A travers une plate-forme pays du GFF (composée de partenaires du développement techniques et financiers, du secteur privé, de la société civile et des ministères techniques), le GFF aide le Ministère de la Santé Publique (MSANP) à élaborer un cadre d’investissement (CI) dans lequel un large éventail de partenaires privilégie les investissements en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et juvénile (SRMNIA-N), incluant des aspects systémiques, notamment le financement de la santé. En effet, sans ressource et réforme intrinsèque dans ce domaine, le CI ne peut pas être mise en œuvre ou pérenne. Les dossiers d’investissement sont budgétisés et cartographiés avec les ressources existantes (internationales et nationales) pour évaluer l’écart et rechercher des financements complémentaires (domestiques, privés ou internationaux).

Madagascar est devenu un pays GFF en novembre 2017 et a accueilli cette opportunité avec l’objectif de mieux aligner les contributions extérieures et nationales autour d’un cadre d’investissement (CI). En 2018, Madagascar a élaboré un draft de son CI se focalisant en particulier sur l’offre de services de santé maternelle, infantile et des adolescents dans les régions les moins performantes et les enjeux liés à l’accessibilité financière aux services. Des acteurs de la plateforme GFF ont contribué à estimer les coûts du CI ainsi que sa cartographie des ressources. L’approbation du CI par le gouvernement est en cours avec les données du MICS 2018 et intégrant la vision du nouveau gouvernement malgache.

Le MSANP a commencé à développer un Plan de Développement du Secteur Santé (PDSS) qui servira de cadre stratégique pour le secteur de la santé. Ce plan nécessitera une cartographie des ressources afin de déterminer l’alignement des ressources financières des bailleurs et du gouvernement aux priorités du PDSS.

2. Objectifs

- Appuyer le MSANP dans l'exercice de cartographie du PDSS afin d'estimer l'alignement des ressources des bailleurs et du gouvernement aux priorités du PDSS.
- Utiliser les données de la cartographie du PDSS pour actualiser la cartographie du CI.

3. Activités de l'appui technique

Première étape : - 2022 : développement de l'outil de collecte et lancement de la collecte des données

- **Adapter la méthodologie de la cartographie en fonction des données disponibles.** Par exemple explorer la base de données des comptes nationaux de la santé et la cartographie du CI pour exploiter les données déjà disponibles sur les apports extérieures et domestiques.
- **Développer un mécanisme de collecte (outil et procédure)** pour collecter les informations relatives aux contributions budgétaires des bailleurs et du gouvernement par rapport aux priorités du PDSS. Ce mécanisme de collecte devra être approuvé par l'ensemble des bailleurs et le MSANP.
- Déterminer si les priorités du PDSS sont reflétées dans la structure du budget du MSANP afin de pouvoir mapper les financements internes en rapport avec les priorités du PDSS.
- **Organiser un atelier de validation du mécanisme de collecte des données.**
- **Appuyer le MSANP à gérer la collecte des données.**

Seconde étape : - 2022 : Analyse et visualisation

- **Transférer les données collectées dans un outil d'analyse facile à visualiser** (logiciel de traitement, d'analyse des données et de planification EQUIST) afin de mener les analyses suivantes :
 - a) Déterminer les besoins de financement du PDSS (coût du PDSS-ressource disponible pour le PDSS), par priorité (coût par priorité - ressources disponibles par priorité), sous-priorité et région (coût du PDSS par région – ressources disponibles du PDSS par région) ;
 - b) Décrire les sources de financement par type de bailleur, input et priorité ;
 - c) Mener quelques analyses d'équité sur l'allocation actuelle des ressources externes et domestiques par région en comparant les ressources disponibles par région avec la population et indicateurs de santé par région.
- Le GFF a développé un outil d'analyse des données de cartographie qui pourrait être utilisé pour cette cartographie. Dans ce cas-là, le consultant recevra un appui technique du GFF pour utiliser cet outil et l'adapter au contexte malgache.
- **Partager les premières analyses de la cartographie avec un groupe de travail ou la plateforme GFF.**
- **Communiquer les résultats de la cartographie à l'unité de planification du MSANP** pour que les données de la cartographie du PDSS puissent appuyer la préparation du budget de la santé.

- Si besoin, transférer les données externes collectées dans une base de données que le MSANP puisse actualiser sur une base annuelle pour son exercice budgétaire.

Finalisation - 2022 :

- Finaliser la cartographie sur la base des retours reçus du MSANP et des bailleurs ;
- Utiliser les données de la cartographie du PDSS pour actualiser la cartographie du Cadre d'Investissement.

4. Livrable et durée de la consultation

La consultation aura lieu de à 2022, faisant l'objet d'au moins 3 missions de 10 jours de travail. En plus de ces 3 missions, le consultant devra entreprendre un travail d'analyse des données d'une durée de 20 jours depuis son lieu de résidence. En tout, la mission aura un total de 60 jours du au 2022.

5. Compétences techniques du consultant

Le consultant doit posséder les qualifications minimales suivantes :

- Maîtrise en économie de la santé, santé publique ou finances publiques ;
- Au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans les domaines du financement de la santé ou des finances publiques de pays à faible revenu ;
- Connaissance des réalités économiques et socio-sanitaires de Madagascar ;
- Une expérience antérieure sur la cartographie des ressources serait un atout.

6. Gestion de la consultation

Le/la consultant(e) rapportera formellement au Task Team Leader du portefeuille Santé, Madagascar, et au point focal GFF de Madagascar du secrétariat GFF tout en gardant un lien d'encadrement et d'information étroite avec l'équipe désignée du MSANP en charge des exercices. Veuillez envoyer un CV avec une lettre de motivation au plus tard à la date 04 août 2021 en indiquant l'objet du mail : "**Candidature consultance CR**" au courriel suivant :

mjuquois@worldbank.org

jkakietek@worldbankgroup.org